Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 350

Artikel: L'éducation dans la famille

Autor: Evard, Marguerite

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260195

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ligue des Nations et soit ratifié par le traité de

2. que les femmes, dont le rôle est chaque jour plus actif dans le domaine de l'enseignement, soient appelées à siéger à ces Commissions ou Bureaux, au même titre que les hommes.

Elle accompagna l'ordre du jour de cet appel

vibrant:

«La Ligue des Nations répond à notre plus ardent désir et à celui des femmes que nous représentons, parce que nous espérons qu'elle sera non seulement un organisme de paix, mais aussi un organe de civilisation et la base d'une société renouvelée. Mais il nous paraît qu'il se-raît alors nécessaire non seulement d'établir de nouvelles lois, mais aussi un esprit nouveau dans l'éducation et dans l'enseignement des jeunes générations car c'est dès l'enfance et dès l'adoles-cence que les peuples doivent apprendre à se con-naître et à se respecter. Cela ne pourra se faire qu'à travers un organisme international perma-nent, qui établisse entre les différentes nations un échange de la culture générale, de leur his-toire et de leur développement moral et social et qui développe dans chaque conscience indivi-duelle le sens de la solidarité humaine et du duelle le sens de la solidarité humaine et du respect qui est dû aux droits de chaque nation. »

respect qui est dû aux droits de chaque nation. »
Le 20 janvier 1922, dans le salon de la comtesse Gabriella Spalletti-Rasponi, présidente du
Conseil National des Femmes italiennes, Alice
Schiavoni passionne et entraîne son auditoire
d'élite par son réquisitoire contre la réglementation de la prostitution et son enthousiasme pour
la croisade abolitionniste. Sa pensée claire, coulée
dans une forme vigoureuse, se grave dans la mémoire des auditrices qu'elle gagne à la cause de
l'affranchissement des prostituées.
En suivant les phases de cette lutte à l'étranger, Alice Schiavoni avait remarqué que les résultats les plus merveilleux et les plus rapides

sultats les plus merveilleux et les plus rapides avait été obtenus par les pays où la femme exerce les droits politiques. Dès lors elle travaille avec une ardeur renouvelée au Comité italien « Pro Suffragio ». Présidente du Comité organisateur, elle fut la cheville ouvrière du IXme Congrès de l'Alliance Internationale du Suffrage des Femmes, qui se réunit à Rome, au printemps 1923, à l'inauguration solennelle du dit Congrès, après le discours de M. Mussolini, Alice Schia-voni-Bosio souhaita la bienvenue aux femmes voni-Bosio souhaita la bienvenue aux femmes illustres venues de tous les coins de la terre. Je cite la dernière période de ce message, qui porte le sceau de la spiritualité de cette personnalité exceptionnelle: « Amor di vero ben pien di letizion telle est la devise que nous avons choisie pour inspirer notre Congrès, car c'est elle qui anime nos agissements: semer largement le bien; répandre autour de nous la joie; réaliser le plan divin: la femme à côté de l'homme, égaux dans les devoirs, les droits, les responsabilités, unis dans la vie intense, vécue utilement. »

Dans son esprit et dans sa lettre, Alice Schiavoni a réalisé ce programme dans sa vie pure et droite où le travail a représenté un service d'a-

droite où le travail a représenté un service d'a-mour et une constante aspiration à la Vérité. AMILDA PONS.

Rome, 20 février 1931.

L'Education dans la famille

Au temps de Pestalozzi et de Jean-Jacques Rousseau, l'école publique n'existait pas, et les pères et mères étaient peut-être plus conscients de leur devoir d'éducation que les parents du XXme siècle. De nos jours, l'école offre tant de possibilités d'instruction, de formation professionnelle et de culture en tous sens, qu'il est des pères et des mères qui se plaignent que leurs enfants leur échappent par l'influence du corps enseignant et l'attirance des œuvres périscolaires et sociales

Rendons hommage d'abord à l'admirable effort d'éducation de nos familles suisses, de tous les milieux et de toutes les régions. Les parents, de par une longue tradition, ont à cœur d'agir dans le sens du bien, et, quoiqu'ils ne soient pas pré-parés techniquement comme les éducateurs de carrière (ceux-ci auraient tort de s'en prévaloir pour mépriser ceux-là), ils ont sur la plupart des professionnels de l'école la grande supériodes professionnels de l'école la grande superio-rité de l'œuvre d'amour et de l'enthousiasme de jeunesse! Sans doute, il est des déficits, dans l'éducation scolaire comme dans celle de la fa-mille, chez bon nombre de parents, surtout par manque de temps et de cohabitation avec les enfants, quand les parents travaillent tous deux hors du foyer, parfois par incompréhension d'une tâche personnelle... dont on prétend se décharger alors sur l'école.

Certaines lacunes proviennent aussi de l'impossibilité d'établir une ligne nette de démar-cation entre le devoir d'éducation dans la famille et les tâches de l'école? Mais est-elle bien néet les tâches de l'école? Mais est-elle bien né-cessaire? N'avons-nous pas le désir de voir se nouer de plus en plus des rapports fréquents et intimes entre tous les éducateurs, parents, édu-cateurs de carrière, et agents des œuvres de jeu-nesse, pour une meilleure compréhension des pro-blèmes de l'évolution des « petits de l'homme »? Aujourd'hui, nombreux sont les pères et les-mères désireux de faire œuvre éducatrice; lais-sant à l'école l'apprentissage des techniques, l'acquisition des connaissances, et une certaine in-fluence vers l'idéal, ils estiment que c'est à eux

fluence vers l'idéal, ils estiment que c'est à eux seuls qu'incombe l'initiation aux choses élevées et la formation de la personnalité de leurs reje-tons, c'est-à-dire: l'éducation du caractère, la préparation affective, la culture morale et reli-

Sans exclure les efforts louables des éduca-teurs de carrière en ce sens, l'éducation familiale tient cependant à agir librement en cette voie, à garder la haute main, à être la principale inspi-ratrice et à n'être point entravée ni critiquée en ces aspirations-là! Pères et mères y contribuent par leur exemple, conscient ou non, et dès le tout premier âge; la psychanalyse ne nous enseigne-t-elle pas que c'est le facteur primordial dans la formation de ce qu'on a coutume de dénommer l'âme de l'enfant — ses aspirations émotives qui datent des premiers mois de la vie et qui se crée à notre insu. Des enseignements divers s'y crée à notre insu. Des enseignements divers s'y amalgament tout au cours des années de l'enfance et de l'adolescence, émanant du père et de la mère. Loin de notre pensée de concevoir une. Igne de démarcation entre le devoir paternel et l'œuvre éducatrice de la mère; nous ne savons que trop combien cette collaboration est précieuse, et quelle tâche effroyable incombe aux veuves et aux mères seules. L'hommage filial veuves et aux mères seules. L'hommage filial d'Alexandre Vinet (lorsque le grand philosophe s'affairait à doter Lausanne d'une école supérieure de jeunes filles, il y a cent ans, alors que cet enseignement était rarissimp vaut d'être rappelé aux femmes: « Nous sommes plus qu'à moitié ce que nous font nos mères, et, en bien surtout, nous devons plus à nos mères qu'à nos

L'éducation du caractère est avant tout la maîtrise de soi; les parents peuvent se dominer, dès

LA PRESSE FÉMINISTE CONFÉDÉRÉE







(Cliche Monvement Feministe

Mme A. DEBRIT-VOGEL (Berne) Rédactrice de la "Berna"

avant l'apparition de l'enfant, désirer des rejetons énergiques, persévérants et idéalistes, les entraîner petits à des actes de bonté, puis au sens de la justice, plus tard au devoir de solidarité. L'éveil de la conscience, l'habitude de l'examen individuel de conduite, préparent dès l'ado-lescence à l'auto-éducation. Des actes, non des sentences et des préches, une parfaite rectitude de jugement dans les faits menus autant que dans de jagenent dans les faits ments autant que dans les grandes circonstances de la vie: voilà ce qui trempe l'acier des caractères, «roidit l'âme», selon le mot de Montaigne.

selon le mot de Montaigne.

La préparation effective se fait par une sorte d'imprégnation émotive, de contagion morale; elle ne se commande pas; elle ne s'obtient ni par la tendresse exagérée ni par la sensiblerie. Il importe de montrer à l'enfant en quoi la nature, aujourd'hui, l'œuvre plastique nouvelle, l'élan musical qu'on vient de recevoir, sont choses belles; pourquoi tel acte est inspiré par le désir de faire le hien et éveille en nous des sentiments de faire le bien et éveille en nous des sentiments de faire le bien et éveille en nous des sentiments d'admiration et de reconnaissance. C'est chercher à placer les jeunes dans un milieu de beauté, dans une atmosphère élevée, et provoquer pour eux des occasions de réagir dans le sens d'un idéal de charité. «Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les as fait passer en moi! », disait le savant Louis Pasteur, dans son discours devant sa misson natale. vant sa maison natale...

La formation morale et religieuse existe, en raison de la vie intérieure des parents, de l'ins-piration de leurs actes; elle découle de l'entente existant entre eux, comme de l'harmonie établie entre leurs actions et leur idéal. Bien avant de savoir parler et de comprendre les mots « honneur, conscience, devoir, patrie, humanité, religion...» l'enfant est marqué au plus profond de son âme; le bambin a une conception des sen-timents avant que de les connaître par l'intelli-gence et l'adolescence, s'imprègne en son subconscient avant de disserter des élans ardents de son cœur. Une mission particulière incombe à la mère en ce domaine: l'apostolat « de porter haut le flambeau du spiritualisme », disait Dora Melegari.

On pourrait citer d'innombrables témoignages On pourrait citer d'innombranies temoignages d'hommes célèbres et de femmes d'élite qui rendent hommage à l'éducation reçue au foyer familial — preuve qu'il fut à toutes les époques des parents soucieux d'un idéal élevé; relire ces biographies sera un excellent moyen de stimuler son zèle individuel. Notre époque a cependant des exigences nouvelles; il s'agit de redoubler d'efforts pour adapter. L'éducation aux besoins son zèle individuel. Notre époque a cependant des exigences nouvelles; il s'agit de redoubler d'efforts pour adapter l'éducation aux besoins nouveaux: la pédagogie familiale doit sortir de l'empirisme et devenir scientifique à son tour. Des pédagogues, psychologues et sociologues contemporains vouent leurs études et conjuguent actuellement leurs efforts en ce sens. Un prochain article esquissera une documentation de ce qui peut intéresser les éducateurs de la famille. Dans tous les pavs de vieille civilisation. on

Dans tous les pays de vieille civilisation, on ressent le besoin de fortifier la famille de défendre mitux ses intérêts et de prouver ses droits. des fédérations de ces associations, du genre de nos «Pro Familia» suisses. Une nouvelle politique dite « familiale », inspirée d'un idéal mo-ral élevé, cherche des réformes de large enver-gure, opère un mouvement d'opinion quasiment universel. Notre campagne pédagogique rentre dans cette évolution générale, et en recevra son meilleur élan. En ce sens, le IVme Congrès international d'éducation familiale, qui s'est tenu à Liège en août 1930 (et plusieurs de nos com-patriotes y ont fait des apports remarqués), a mis en évidence en ce domaine le «rôle magni-fique » dévolu à la mère, éducatrice et inspirarice, qui tient en ses mains l'avenir de la so-ciété. Notre Alliance de Sociétés féminines suisses n'a pas eu besoin de ce rappel, pour comprendre ce rôle international; elle a toujours voué un ce role international; elle a toujours voué un intérêt primordial aux questions de l'éducation en génaral — à preuve les Congrès suisses d'intérêts féminins, la Saffa et l'ardeur nouvelle avec laquelle elle s'oriente vers l'éducation fa-

Les Femmes et les Livres

Clara Viebig

à l'occasion de son 70° anniversaire

C'est d'un vétéran des lettres que nous Cest d'un véteran des lettres que nous allons ici parcourir ensemble l'œuvre touffue. Clara Viebig a eu soixante-dix ans l'été dernier. Elle n'était pas oubliée, certes, de ses nombreuses lectrices, mais cette date a été l'occasion d'hommages venus de toutes parts. Née en 1860 à Trèves, Clara Viebig apparaît comme un écrivain national. Elle aime passionnément son pass: elle he peint non

Nee en 1860 a Ireves, Clara Vienig apparait comme un écrivain national. Elle aime passionnément son pays; elle le peint, non sans quelque lyrisme, parfois un peu démodé, mais en traits frappants, avec des détails qui restent, qui s'insinuent et vous rendent aussi familières les sombres forêts de l'Eiffel, la plaine marécageuse de la Venn, les bords de la Moselle qu'escaladent les vignobles, que les territoires de race polonaise, ces régions sablonneuses de l'Est, ou la ville de Dusseldorf, ou Berlin il y a vingt et trente ans et pendant la guerre.

Ceux qui peinent — dans les rues populeuses comme aux champs, mais les campagnards surtout — ceux-là ont toujours arrêté les regards curieux et compatissants de la romancière. Et parmi les malchaneux de la vie, la femme, la jeune fille, l'enfant ont la plus large portion de cette sympathie. Non point qu'elle échafaude à leur sujet des théories sociales: elle n'a rien de l'énergumène qui, du haut d'une plateforme, veut imposer ses opinions personnelles. Aucun parti pris. Cette

opinions personnelles. Aucun parti pris. Cette

humanité qui peine et qui souffre, elle la voit telle qu'elle est; on dirait même qu'elle s'attarde à plaisir sur ses laideurs; aussi, par ce carectère réaliste, a-t-elle été comparée souvent à Emile Zola. Romans en général tristes, dont la lecture ne serait pas à conseiller à ceux qui aiment, comme au bon vieux temps « que cela finisse bien ». D'autant plus clairs apparaissent les personnages désnitéressés, les heures riantes dans le Rheinland, ou encore, telle fête populaire, à la ville où à la campagne.

Dans ces gros volumes — souvent plus de

land, ou encore, telle fête populaire, à la ville où à la campagne.

Dans ces gros volumes — souvent plus de cinq cents pages — certes, un Latin eut fait beaucoup de coupes sombres. La surprise est d'autant plus grande à la réflexion, de voir qu'en dépit de cette prolixité, l'effet de virgueur est souvent atteint. Une époque, une population, une catégorie de gens, une région — autant de fresques brossées largement. Clara viebig possée à un haut degré le sens épique. Rien d'étriqué. Le vent de la montagne scuffele librement, l'émeute gronde, les brigands de l'Eiffel vivent leur vie effrénée, les vignerons de la Moselle ahanent sous un soleil de feu. Tableaux sinistres, fresques aux vives couleurs ou encore sensation oppressante d'un clairobscur dans lequel se meuvent, accablés, jour après jour, sans une étoile au ciel, des hommes, des femmes, des enfants. Mais avec quel enthousiasme, pays du Rhin, coteaux de la Moselle, l'auteur chante vos louanges. Pays catholiques où surgit ici une chapelle dont la cloche teinte, argentine, dans l'air matinal, là-bas, sur le ciel bleu, vieux couvents, processions, nonnes, pèlerinages. cessions, nonnes, pèlerinages.

mère en ce domaine: l'apostolat « de porter haut Merce de la Révelbig a écrit une trentaine de romans et quelques pièces de théâtre, moins connues. Si, parmi les premiers, il en est qui datent comme les manches à gigot et fes tailles de guèpe qui les illustrent, d'autres dénotent une psychologie avertie. Citons-en, des plus connus: Filles du Rhin. Enfants de l'Eiffel, L'armée endormie. La croix dans le Venn, sans aucun ordre chronologique.

Sous l'arbre de la liberté, dont il existe une traduction en français, a certaines analogies assez frappantes avec le roman régional Gaspard des Montagnes: même saveur rustique, mêmes mystères, mêmes aventures à donner la chair de poule, même goût du folklore, mêmes braves gens vivant dans la terreur et victimes d'habiles coquins. Dédié « aux français qui séjournèrent en pays rhéana », c'est là un roman historique qui se déroule au temps de l'occupation de 1796, temps troublés, où les vies n'étaient pas plus en súreté que les biens, où le sens moral avait atteint son niveau le plus bas. L'action débute à Trèves le 1er Vendémiaire an IV; on fète l'anniversaire de la République française. Les forêts, en ce temps, étaient infestés de bandes de détrousseurs, à la tête desquels un brigand famenx, sur le compte de qui on racontait à la veillée, à côté d'actes de violence, des traits de générosité qui faisaient de lui un héros populaire. Cet homme a réellement vécu: « On montre encore à Mayence », dit le roman, devant la porte de Weisenau, vingt peupliers sous lesquels sont ensevelis les vingt bandits de la troupe de Jean Buckler, dit Schinderhannes, qui, lui-mème, repose sous le plus gros. » ...

Ainsi finit ce roman, qui fourmille de person-nages et cependant n'est pas confus, dont certaines scènes vous empoignent, alors que d'au-

Die goldenen Berge. Dans ces Montagnes dorées une tristesse presque intolérable étreint le lecteur. C'est une très mauvaise année pour le lecteur. C'est une très mauvaise année pour les vignerons: vendanges tardives et pitoyables; on a patienté jusqu'en novembre, espérant toujours; on finit par couper le raisin dans la boue, sous une pluie glacée, et le vin ne sera qu'une affreuse piquette. Temps aussi de la grande débâcle où les millions de mark ne sont plus que du papier. La capacité d'achat réduite au minimum, plus d'acquéreurs pour les fûts précieux jalousement conservés dans les caves; c'est la misère. Dans ce rouna d'une belle tenue, on voit scintiller la roman d'une belle tenue, on voit scintiller la Moselle, très chère au cœur de Clara Viebig; on découvre de vieux villages pittoresques aux étages supérieurs surplombant la rue, avec leurs poutres brunes apparentes et une profu-sion de fleurs aux teintes chaudes. Refraia a-tendri et bien germanique: le vin — l'Edelwein sion de freurs aux termes chaudes, nerram at-tendri et bien germanique: le vin — l'Edelwein mot typique, poétisation sentimentale, revient ici plus souvent qu'ailleurs, mais le role im-portant que joue la boisson choque une lec-trice latine dans tous ces livres, anciens ou

récents.

La garde au Rhin (traduction française de Béatrix Rodès) se déroule à Dusseldorf. Les événements publics s'y mêlent aux péripéties de la famille Zillge, et plus particulièrement de Joséphine Zillge, qui a épousé (elle et les siens, bons catholiques et rhénans) le sergent-major prussien Frédéric Rinke. En ce

miliale cet hiver, avec ces nombreuses Sociétés affiliées, son but étant «Péducation des jeunes filles pour la femme et par la femme »

Marguerite EVARD.

(Pour la Commission d'éducation de Sociétés féminines suisses.)

Femmes électrices, Comment voteriez-vous dimanche?

En Suisse

Une nouvelle votation fédérale appelle nos

Une nouvelle votation fédérale appelle nos électeurs à se prononcer, le 15 mars, sur la revision de quatre articles de la Constitution, revision qui, du reste, ne touche en rien à un principe fondamental de notre vie publique. Il s'agit simplement d'une adaptation de nos mesures électorales aux circonstances de notre époque.

A la suite d'une motion adoptée par l'Assemblée fédérale en été 1930, on propose qu'il soit procédé à l'avenir aux élections du Conseil national (art. 76), du Conseil fédéral (art. 96) et du chancelier de la Confédéral (art. 96) et du chancelier de la Confédéral (art. 105) pour une période de 4 ans, au lieu de 3 ans. L'expérience a prouvé, d'abord que de nouveaux députés peuvent mieux se mettre au courant du travail parlementaire et faire valoir leurs talents, si la période de leur activité est plus longue; puisque des réélections plus espacées permettront parfois d'entamer encore la discussion de sujets de longue haleine que la perspective d'un changement ferait renvoyer; et enfin sujets de longue haleine que la perspective d'un changement ferait renvoyer; et enfir que la répétition fréquente des élections coûte très cher et donne lieu chaque fois à des luttes passionnées qui risquent de troubler l'atmosphère de cette politique objective et réfléchie dans laquelle se meut, par définition, le sexe masculin. La prolongation des mandats du Conseil fédéral et du Chancelier per sexent un'une configurate d'installable. ne seront qu'une conséquence directe de la première mesure.

Première mesure.

Pas de doute que cette proposition de l'Assemblée fédérale ne soit sanctionnée. L'argument principal de ses adversaires que serait diminuée par là l'influence de l'électeur ne semble pas justifiée, puisque, en Suisse, le droit de referendum assure un contact étroit

diminuée par la l'influence de l'électeur ne semble pas justifiée, puisque, en Suisse, le droit de referendum assure un contact étroit entre l'électeur et le travail parlementaire. L'autre projet de revision est plus grave, du moins pour ceux qui détiennent actuelle-ment des sièges au Parlement, car il a pour but de restreindre le nombre des députés. Le chiffre de 20.000 âmes fixé par l'art. 72 de la Constitution comme base de la représenta-tion de la population par un député a fait tion de la population par un depute a fait passer, par une augmentation successive, notre représentation populaire, de 111 membres en 1848, à 198 membres dès 1920, et lui ferait atteindre 206 membres à la suite du recensement de 1930. Or, cette extension continue du Parlement finit par nuire à la concentration du travail, elle al-lorge les ségness par tron de discours elle nuire à la concentration du travail, elle al-longe les séances par trop de discours, elle représente des frais considérables, et elle exigerait... une salle en caoutchoue! Pour mettre un frein à l'agrandissement ultérieur de la Chambre, M. Klöti a proposé de fixer un nombre invariable de députés (200, par exemple), à répartir proportionnellement à la population des cantons après chaque re-

censement. M. Guntli, de son côté, a fait deux suggestions différentes: ou bien n'élire les représentants qu'en proportion de la po-pulation suisse, sans tenir compte des étran-gers, ou bien élever la base de la représen-

Au système proposé par M. Klötí, très intéressant du reste et pratiqué dans différents parlements cantonaux, on a opposé surtout qu'il nécessitait, outre la revision constitutionnelle, une loi d'application. Cette loi ne pouvant pas être élaborée et votée avant les élections de 1931, l'effet de cette réforme serait, de ce fait, repoussée jusqu'en 1935. Quant à la première proposition de M. Guntli, soit d'eliminer les étrangers du chiffre de base de représentation, elle serait néfaste pour les cantons limitrophes, en privant par exemple Genève, Bâle-Ville, le Tessin, de 20 à 25 % de leurs députés.

Tes deux propositions repoussées, il a été décidé alors d'élever le chiffre de base de notre représentation, en chagrinant toutefois aussi peu que possible nos députés. C'est ainsi que l'on a renoncé à une base de 25.000 citoyens par député, qui nous aurait donné un parlement de 165 mandres que l'es en la parlement de 165 mandres que l'es en l'es en la parlement de 165 mandres en les entres en la parlement de 165 mandres Au système proposé par M. Klöti, très in-

que l'on a renoncé à une base de 25.000 citoyens par député, qui nous aurait donné un
Parlement de 165 membres; que l'on renonce encore à une base de 23,000, et l'on
s'arrête enfin au chiffre de 22,000, qui permettra à 190 conseillers nationaux d'entrer
victorieux au Parlement. Huit sièges seront
donc sacrifiés, très probablement aux dépens
de Berne (2 sièges), de Schaffhouse (1), de
Saint-Gall (1), du Tessin (1), de Vaud (1), de
Neuchâtel (1) et de Genève (1).

Le peeuple suisse entier saluera cette mesure de raison et d'économie, nous en sommes sûres. Pour nous autres, femmes, il est
instructif de constater, une fois de plus, combien la présence numérique est utile pour

bien la présence numérique est utile pour procurer des sièges dans ce Parlement, qui continuera néanmoins à traiter sans nous tous continuera neamnome a concernent.

A. Leuch.

Et à Genève

Et à Genève

Votation cantonale d'opportunité que celle qui amènera les électeurs genevois aux urnes en même temps que pour la votation fédérale dont le but est exposé ci-dessus. Il s'agit de l'abrogation de la loi, dite loi Lacroix du nom de son auteur, et votée dans des temps financiers difficiles, avec l'espérance qu'elle servirait la cause des économies: selon elle, toute dépense unique de plus de 30,000 francs, ne pouvait être ratifiée par le Grand Conseil seul, mais bien par le « Conseil Général », c'est-à-dire le peuple souverain, c'est-Consen seui, mas men par le « Consen Ge-néral », c'est-à-dire le peuple souverain, c'est-à-dire la petite moitié masculine de la popu-lation suisse adulte du canton. Or, à l'usage, cette loi n'a pas donné tous les avantages que l'on en attendait, et a même, et à plusieurs reprises, gêné et retardé l'accomplissement de certaines mesures urgentes. C'est pourquoi, certaines mesures urgentes. Cest pourquoi, maintenant, on nous propose — pardon, on propose à nos concitoyens masculins — de la supprimer, en leur donnant toutefois la garantie expresse, par un nouveau fexte légistatif, que notre Parlement cantonal ne nourra jamais escamoter en vitesse, au moyen de la clause d'urgence, le vote d'une dépense importante mais sera touiours contraint de loisoutent de loisoute de la contraint de loisoutent de loisoute portante, mais sera toujours contraint de lais-ser passer le délai du referendum facultatif, permettant ainsi à tous les électeurs de réclamer, s'ils l'estiment nécessaire, l'application

de leur droit de contrôle direct sur nos

finance.

Il ne paraît pas surgir d'opposition de principe à cette modification. Et il ne nous paraît pas non plus que ce soit un de ces sujets sur lesquels une opinion féminine spéciale pourrait se manifester — sauf, et comment alors! celle-ci: que, ces subventions, ces dépenses, ces crédits, votés aussi bien par des députés que sen de destaure pas soit occisers aes unices credits, votes aussi bien par ues deputes que par des électeurs, ne sont certes pas uniquement fournis par des contributions masculines, et que nos impôts, à nous femmes, les alimentent aussi pour une bonne part. Or, que dit le vieil adage: Pas de vote, pas d'impôt... et combien est tristement violé dans

a impôt... et combien est tristement violé dans aotre démocratie sous sa forme actuelle ce principe essentiel de toute démocratie!... certaines mesures urgentes. C'est pourquoi, Quant à la seconde question posée aux électeurs genevois, ce même dimanche de mars, elle a trait à l'introduction de la représentation proportionnelle dans les petites communes (800 habitants) mi ne la possédaient. sentation proportionnelle dans les petites com-munes (800 habitants) qui ne la possédaient pas encore, faute d'avoir atteint le chiffre de population nécessaire (1500 habitants) pour bénéficier de ce système électoral. Si partisan que l'on soit de la R. P. et du grand principe de la représentation des minorités qu'elle per-met, on peut toutefois se demander si, appli-quée sur une petite échelle, elle ne risque pas de conduire à l'émiettement et à l'éparpille-ment? ...

nent?... Et comme pour la représentation au Con-seil National, nous pouvons constater que l'on sait très bien utiliser le chiffre de popula-tion que nous constituons, nous autres femmes, pour nous faire représenter... par des hommes que nous ne choisissons pas!

J. GUEYBAUD.

De-ci, De-là...

L'Assistance sociale dans les hôpitaux

Le Service social de l'Hôpital cantonal de Lau-anne, créé en novembre 1928 par le Service sanne, créé en novembre 1928 par le Service social de Lausanne, avec Mile Germaine Kirchhofer comme titulaire, a rendu de tels services et est si bien apprécié par les malades, les médecins et les diaconesses, que la direction de l'He pital a décidé de poursuivre ce travail et de pital a décidé de poursiurre ce travail et de rendre le poste officiel. Mile Kirchhofer y renon-çant pour se marier, la direction de l'Hôpital a fait appel à Mile Gabrielle Vautier, de Grand-son, infirmière diplômée, qui a déjà fonctionné comme assistante sociale dans des hôpitaux parisiens.

Oui, pas bien loin de notre frontière occidentale, une Université chinoise, à laquelle viennent s'instruire jeunes étudiants et jeunes étudiantes, qui mènent tranquillement et à l'écart une vie laborieuse et modeste avant d'aller mettre leur savoir, leur énergie, et leur enthousiasme au ser-vice de leur patrie.

Tout récemment, l'une de ces jeunes femmes, Yang Tchang Lomine, vient de soutenir une thèse remarquable par l'acuité de l'analyse et la limpidité du style sur un sujet de littérature française ultra-moderne: l'attitude d'André Gide. « Une belle étude, écrit un des professeurs, qui donne la première vue d'ensemble sur l'œuvre énigmatique de cet écrivain.

TRIBUNE LIBRE

L'heure de fermeture des magasins à Genève

A Genève

N. D. L. R. — Cette question posée par un projet de loi actuellement devant le Grand Conseit, et à laquelle Plassociation genevoise pour le Suffrage a consaré, en une séance extrêment réussie, son dernier thé suffragiste de la saison, est passionnément discutée dans de nombreux milieux, puisqu'elle toache aussi bien les commerçants, patrons et patronnes, vendeuses et vendeurs, que d'autre part, les acheteurs et les acheteurses, c'est-à-dire la presque totalité de la population (Il s'agii, disons-le id, pour nos les parénaises d'autres cantons, de la fermeture établie par étapes à 19 heures tous les soirs, et à 17 heures le samedi, dispositions contre lesquelles s'élèvent surtout les commerçants à clientèle étrangère, qui assurent faire le mieux leurs affaires durant la fin de l'après-midi et la soirée. Jassis le Mouvement Féministe, fidèle à son programme d'intéresser les femmes à la chose publique, comme de renseigner ses lecteurs sur ves conditions du travail féminin, est-il heureux de publier ici deux lettres qui lui sont parvenuse, et qui représentent des points de vue opposés, la discussion restant, bien entendu, ouverte dans ses colonnes à qui voudra l'utiliser. Ajoutons que nous respectons trop nos lecteurs, notre journal, et nous-mêmes pour jamais publier de deltres dont nous ignorons les auteurs, mais que, d'autre part, comprenant très bien les motifs que obtigent certaines de nos correspondantes à nous prier de garder pour nous leur nom, nous leur promettons toute confiance à cet égard.

D'une lettre d'une commerçante, nous extrayons les lignes suivantes:

...Cette idée de fermeture des magasins à 17h. le samedi ivest nas du tout favorable à l'ensem-

...Cette idée de fermeture des magasins à 17 h. le samedi, n'est pas du tout favorable à l'ense

le samedi, n'est pas du tout ravorable à l'ensemble des commerçants de Genève.

Cependant chaque patron est d'accord pour accepter une seude loi tendant à réglementer le travail des employés. Cette partie de la population servie — laissez donc traquille la seconde, dont ils dépendent! Beaucoup de ces Messieurs donnent des arguments sérieux prouvant qu'en fin de compte si cette loi passait, ce ne serait pas seulement les patrons qui seraient lésés, mais une bonne partie de leur personnel dont ils n'auraient plus besoin. Beaucoup de gérants travaillant à la commission trouveraient de ce fait leurs recettes et leurs appointements diminués en conséquence.

Très raisonnablement, M. Uhler, Conseiller Ad-

ministratif, a démontré d'une façon pratique que même si l'on faisait une loi avec différentes restrictions, on n'arriverait jamais à une entente, étant données la diversité des commerces et surtout celle de leur emplacement. Il est de toute évidence que les intérêts des commerçants vendant les mêmes marchandises sont totalement différents s'ils ha bitent «le haut de la Servette » ou le boulevard Carl-Vogt, ou bien le Grand Quai, le quai des Bergues ou la rue du Mont-Blanc. Les premiers travailleront probablement toute l'année, alors que les seconds sont déjà assimilés au commerce de saison. Vous voudriez alors établir des listes par corporations. Mais selon l'état de fortune des intéressés, les plus anciens dans leurs affaires qui ont des positions acquises, ont des employés consciencieux s'occupant de leur commerce, n'au-ront alors aucun intérêt à soutenir ceux qui commencent ou qui ont besoin de travailler. Une bonne partie des commerçants en cause a mis tout son avoir dans ses affaires et serait très gênée dans ses possibilités si cette malencontreuse lor

venait entraver son développement. Si certaines corporations ont besoin de régle-mentation, ces messieurs peuvent, il me semble s'arranger entre eux. Mais qu'on n'entrave pas

temps-là, au bord du Rhin, ceux de Prusse étaient beaucoup plus mal vus que les voisins de l'Ouest.

edaent beaucoup plus mai vus que les voisins de l'Ouest.

« Pierre Zillge (le père de Joséphine) s'imaginait avoir très bien connu Napoléon. En l'an XI, il s'était trouvé si près de lui lors de son entrée à Dusseldorf qu'il aurait pu toucher son habit. C'était sur la colliné du nouveau port où Napoléon s'était arrêté un instant. La garde civique formait la haie, on agitait les mouchoirs; les enfants et les jeunes filles lançaient des fleurs; la musique jouait, les tambours battaient, le Boulevard Napoléon et la Rue de l'Empereur étaient pavoisés. On avait édifié un arc de triomphe à la porte de Ratinger, une foule curieuse se pressant en criant: « Vive l'Empereur! » Mais lui les bras croisés sur la potirine, regardait d'un air sombre le Rhin qui roulait agité ses lourdes vagues grises. Pauvre empereur! Il avait sans doute le pressentiment des prochains désastres ».

« Zillge contait bien et avec plaisir, et, à cet endroit, il ne pouvait jamais s'empécher d'exprimer certain regret: on connaissait Napoléon; on avait été longtemps français. Et puis, les Palatins. Les Autrichiens qui avaient occupé la ville avant cette époque étaient autrement arrogants que les troupes de la division Lefèbvre. Enfin, à qui dévait-on le nouveau port et les belles promenades du Jardin royal -où tout citoyen avait le droit de circuler avec sa famille et ses enfants? Et le Mont Ananas et le Mont Apoléon! Sans lui, on serait encore étroitement encaissés dans les fortifications, et Deu sait quelle garnison on aurait sur le dos! Que Napoléon avait été quelqu'un! Que la terre lui soit légère! »

Approche la Révolution de 1848. On com-mençait alors à entendre le Lied de Heine, equi sembla bientôt avoir dû exister toujours: La Lordei. Un jeune officier cherche pour

celle qu'il aime un livre de vers. Il est per-plexe, puis finit par se décider pour une jolie reliure rouge et or.

Je puis vous le recommander; c'est merveilleux s'écria le jeune commis avec enthousiasme en jetant un regard admirait sur la première page. «Voyez-vous! déjà la quatrième édition. Tout ce qu'il y a de plus pôctique. Plein de sentiment ». a Plein de sentiment. Oui, ça convenait jus-

"Plein de sentiment. Oui, ça convenant justement.

"En outre, c'est d'un auteur de Dusseldorf.

"Ca doi: être quelque chose de propre alors, voulut dire Victor, mais il se contint.

"Ce soir-là, la bougie brûla longtemps dans la chambre de l'Officier... il lisait le livre qu'il voulait offrir demain à la blonde Joséphine. Il lisait, son visage était en feu.. Tonnerre! ce gaillard s'y entendait à faire des vers. Joséphine ne serait pas peu ravie. Son Lied y était maintenant le chanter jusqu'au bout...»

Victor avait découvert Henri Heine.

Dans La garde au Rhin, il y a une fort bonne observation psychologique du sergentmajor, façonné à la discipline prussienne, point méchant, mais incapable de comprendre sa famille rhénane qui, d'ailleurs, ne le com-

prend pas davantage, qu'il aime et dont, néanmoins, il ne sait que se faire craindre. L'histoire se poursuit à travers la guerre de 1866, puis la guerre franco-allemande. Un soldat allemand blessé, à l'hôpital, dit à Joséphine qu'i le soigne:

«Car vous savez, à la guerre, on se sent Phumeur drôle — pas le moins du monde comme les gens se le figurent. Et quant à l'enthou-siasme, c'est une pure blague. Et quant à la haine pour l'ennemi, c'en est une autre. On ne sait rien de tout çà dans la bataille; on ne pense à rien,

on fait ce qui est commandé; sus dans le tas!» Et le petit Fritz qui accompagne sa mère pour rendre de menus services aux malades... « avait beaucoup d'amis parmis les ennemis. Mais est-ce que vraiment ces pauvres malheureux étaient des ennemis? Etaient-lis pour quelque chose dans cette guerre. Absolument pour rien. Est-ce qu'ils n'avaient pas été arrachés à leur famille, à leur charrue, à tout ce qui avait été leur vie pour obéir à un ordre... Et puis, les Français aussi aimaient leur patrie, leur belle France. Est-ce qu'ils ne devaient pas souffrir d'entendre les cloches et les canons et le peuple chanter la victoire? »

(A suivre.)

Notre Bibliothèque

EAN RUMILLY: En Marge de Maillane. Extrait de la Gazette de Lausanne, Edition de la Société de la Gazette de Lausanne, 1930.

de la Gazette de Lausanne, 1930.

L'auteur, M. Jean Rumilly, est un fervent de Mistral. L'été passé, dans une solitude alpestre, il a lu de vieux livres, naives compilations d'un abbé "Phistoire littéraire des Troabadours et il lui a plu de rendre justice à ces poètes du XIIIe siècle qui, comme dit Mistral, « chantaient avec amour et chantaient librement —Pavènement d'un monde neuf — et les mépris des vieilles peurs, » Sans vouloir chercher la source vive de l'inspiration mistralienne dans l'histoire héroique du Midi de la France an Moyen-âge, M. Jean Rumilly explique tout ce que Mistral a dû à la poésie des troubadours, aux exploits des chevaliers et aux pieuses vicissitudes des pauvres frères de la pénitence. L'argumentation si intéressante de M. Rumilly est toute fleurie de nombreuses citations du chantre de Maillane.

J. V.

H. Runsham Brown: La Percée. Editions de l'Internationale des Résistants à la guerre, 11, Abbey Road, Enfield (Middlesex), Angleterre. 1930. Prix: 3 francs.

Dans ce petit livre traduit en français, l'auteur expose simplement et virilement l'idée sur lanuelle est fondée la résistance à la guerre, et donne un bref aperçu de ce qu'est l'Internationale des Résistants à la guerre Runham Brown qui a payé de sa liberté l'obéissance à sa conscience, a le droit de parler clair et net contre la guerre «ce crime contre la vie qui fait de la personnalité humaine un instrument pour atteindre des buts politiques et économiques».

Fifteenth Report of the Association for Moral and Social Hygiene, 1930.

Cette association a comme président M. George Grey Butler, le fils de sa fondatrice et première présidente, Joséphine Butler, et parmi les membres de son bureau et de son Comité exécutif nous trouvons les noms de suffragistes: lady Astor, Philippa Fawcett, Chrystal Macmillan, Maude Royden, Elisabeth Abbott, etc. L'activité de l'année écoulée s'étend comme précédemment à la suppression des mesures d'exception législatives ou policières, — à la propagande pour l'abolition des lois injustes, telle que celle permettant de punir le racolage dans la rue sans traduire devant les tribunaux la personne que la police affirme avoir été importunée par des propositions immorales; — aux mesures prophylactiques contre l'infection vénérienne, — aux modes de traitement volontaire ou obligatoire, — à l'étude de l'influence de la consommation alcondique sur la santé publique, — à la traite des femmes et à l'abolition des maisons closes dans les pays dépendant de l'Angleterre.